

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 OCTOBRE 2024

Extrait du registre des délibérations

Conseillers en exercice :	16
Présents :	11
Pouvoirs :	4
Excusés :	4
Non participé au vote :	
Votants :	
* voix pour :	15
* voix contre :	0
* abstention(s) :	0

Vendredi 18 octobre 2024, à 18h30, en vertu de la convocation du vendredi 11 octobre 2024, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Gensac la Pallue se sont réunis dans la salle du conseil de la mairie sous la présidence de Monsieur Cédric DUPUY, Maire.

Etaient présent(e)s :

M. DUPUY Cédric, Maire, Mme ARNAUD Isabelle, Mme BOUETARD Sabrina, M. BOURGEOIS Vincent, M. DAGNAUD Christian, Mme DELESQUE Patricia, M. FAURIE Allain, M. MARAIS Alain, Mme PENOUTY Isabelle, M. POISBELAUD Alain, M. RABY Philippe

Etaient excusé(e)s :

Mme DEHEGER Virginie (donne pouvoir à BOUETARD Sabrina), M. EICHERT Jean-Marie (donne pouvoir à M. FAURIE Allain), Mme LEOMENT Adeline (donne pouvoir à M. DUPUY Cédric), Mme ROBERT Béatrice (donne pouvoir à Mme DELESQUE Patricia)

Etait absente : Mme LAFORGE Julie

A été nommée secrétaire : Mme BOUETARD Sabrina

2024-07-010 DÉSIGNATION D'ÉLUS MUNICIPAUX AU SEIN DU COMITÉ DE JUMELAGE – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION DU 12/07/2022

Monsieur le Maire explique que les statuts du Comité de Jumelage disposent que l'association est administrée par un conseil d'administration de 17 membres, dont la composition est déterminée comme suit :

- Le Maire de la Commune est un membre d'office,
- Huit membres sont des élus municipaux désignés par le Conseil Municipal,
- Huit autres membres sont désignés par l'assemblée générale du Comité de Jumelage.

Par délibération n° 2000712003 du 12 juillet 2022, huit élus ont été nommés. Monsieur FAURIE Allain ayant démissionné du Comité de Jumelage, il est nécessaire de le remplacer.

Monsieur le Maire énumère les membres, et propose un remplaçant :

- Madame ARNAUD Isabelle
- Madame BOUETARD Sabrina
- Madame LEOMENT Adeline
- Monsieur DAGNAUD Christian
- ~~Monsieur FAURIE Allain~~, remplacé par Monsieur BOURGEOIS Vincent
- Madame PENOUTY Isabelle
- Monsieur POISBELAUD Alain
- Monsieur MARAIS Alain

AR Prefecture

016-211601505-20241018-202407010-DE
Reçu le 25/10/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la proposition de nommer **Monsieur BOURGEOIS Vincent** (en remplacement de Monsieur FAURIE Allain).

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 24/10/2024

Le Maire,
Cédric DUPUY



Affiché le 25/10/2024
Transmis au contrôle de légalité